Terre de Liens en Massif Central

La Terre, une richesse à cultiver.
Mobiliser les collectivités et les citoyens
en Massif Central pour l'accès collectif
et solidaire au foncier agricole.

Bilan 2012

Sommaire

P.03 **INTRODUCTION**

P.05 **I. COMMUNIQUER ET DIFFUSER NOS EXPÉRIENCES**

P.06 A. LES FERMES DE TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL

P.11 B. L'UNIVERSITÉ DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS, CLERMONT FERRAND – SEPTEMBRE 2012

P.12 C. UNE PAGE « MASSIF CENTRAL » SUR LE SITE WEB DE TERRE DE LIENS

P.13 **II. ACCOMPAGNER DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS**

P.13 A. ACCOMPAGNER DES COLLECTIVITÉS : DE L'APPUI À LA COMPRÉHENSION D'ENJEUX TERRITORIAUX À L'INSTALLATION AGRICOLE

P.17 B. CROISER DES EXPÉRIENCES, ÉCHANGER POUR CONSOLIDER LES SAVOIR-FAIRE ET LES RÉSEAUX D'ACTEURS TERRITORIAUX : LES RENCONTRES INTER-COLLECTIVITÉS

P.19 C. CONTRIBUER AUX TRAVAUX DU MOUVEMENT TERRE DE LIENS AU SEIN DE LA COMMISSION « COLLECTIVITÉS »

P.19 D. EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MANIÈRES DE TRAVAILLER EN INTER-RÉGIONAL EN MASSIF CENTRAL

P.20 **III. ANALYSER NOS PRATIQUES ET CONSOLIDER NOS PARTENARIATS**

P.20 A. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS

P.23 B. ANALYSER LES IMPACTS DE L'ACTION DE TERRE DE LIENS SUR LES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL

P.28 **CONCLUSION**

P.31 CONTACTER LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL

En couverture, photo de haut de page: Aurélien Brohon – photo de bas de page: Jean-Christophe Tardivon

Introduction

L'association Terre de Liens soutient les initiatives collectives d'achat et de gestion du foncier et du bâti en milieu rural afin de favoriser l'installation de porteurs de projets agricoles et ruraux. Elle favorise leur émergence et leur développement dans le respect de sa charte, articulée autour de trois orientations :

- → soutenir des projets socialement, écologiquement et économiquement pérennes ;
- → encourager des dynamiques collectives et solidaires en milieu rural et péri-urbain ;
- → renforcer le débat sur la gestion de la terre et du bâti agricole.

TERRE DE LIENS, UN MOUVEMENT CITOYEN ET DES OUTILS FINANCIERS POUR AGIR

L'association Terre de Liens s'inscrit au sein du Mouvement Terre de Liens composé par ailleurs de 19 associations territoriales, de la Foncière, outil d'investissement solidaire pour l'acquisition collective de terres agricoles et du Fonds (préfiguration de la Fondation reconnue d'utilité publique) qui recueille des dons.

Par son action, Terre de Liens participe à recréer une responsabilité individuelle et collective pour la préservation du bien commun qu'est la terre :

- → en proposant un espace de débat ouvert au plus grand nombre, citoyens, paysans, entrepreneurs ruraux, consommateurs, institutionnels, politiques ;
- → en achetant des terres, pour les libérer de la spéculation et les mettre à la disposition de personnes ayant des projets de création d'activités écologiques, locales;

- → en grandissant à travers un mouvement associatif national, un fonds de dotation et une société de finances solidaires, au service de projets locaux.

POUR AGIR CONTRE LA SPÉCULATION FONCIÈRE, LES DIFFÉRENTS « MÉTIERS » DE TERRE DE LIENS

Terre de Liens expérimente et diffuse des innovations économiques, juridiques, sociales et environnementales pour la mobilisation de foncier en faveur d'une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement.

- → accompagnement de projets de territoire, de collectivités
- → accompagnement de porteurs de projets
- → innovations dans la relation fermier/bailleur, plus particulièrement par la mise en œuvre de baux ruraux environnementaux
- → éducation populaire, mobilisation citoyenne et finance solidaire

> « Par son action, Terre de Liens participe à recréer une responsabilité individuelle et collective pour la préservation du bien commun qu'est la terre »

EN MASSIF CENTRAL, PERMETTRE DES PROJETS ÉCO-RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

Présent dans les six régions du Massif Central, grâce à ses associations territoriales, le Mouvement Terre de Liens agit concrètement aux côtés des porteurs de projets, des paysans qui veulent transmettre leur ferme, des collectivités qui se posent la question de l'avenir du foncier agricole sur leur territoire et de l'offre de produits locaux. Il permet une meilleure compréhension des enjeux du foncier et favorise l'émergence de projets innovants et dynamiques, en réponse aux attentes de la société civile : produits de qualité, relations humaines solidaires, préservation des ressources et de la terre.

Soutenu financièrement par la DATAR Massif Central, les Conseils Régionaux d'Auvergne, de Bourgogne, du Languedoc-Roussillon, du Limousin et de Rhône-Alpes, la ville de Brive-la-Gaillarde, le Conseil général du Lot, Terre de Liens a pu mener en 2012 des actions sur le territoire du Massif Central qui se déclinent en trois axes de travail :

AXE 1
COMMUNICATION / SENSIBILISATION

- → Participation à l'université de l'accueil des nouvelles populations à Clermont-Ferrand
- → Réalisation d'un document synthétique présentant la dynamique de Terre de liens en Massif Central, ainsi que les 15 fermes acquises ou reçues en donation sur ce territoire.
- → Création d'une page « Terre de Liens en Massif Central » sur le site internet du Mouvement (www.terredeliens.org)

AXE 2
ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIVITÉS

- → Travail inter-régional entre les six associations territoriales du Massif Central pour l'accompagnement de collectivités, permettant de renforcer les méthodologies et savoirs-faire ainsi que le transfert de compétences d'une région à l'autre.
- → Accompagnement de collectivités : ville de Brive-la-Gaillarde (19), Conseil Général du Lot / Pays de Bourian (46), Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons (48), commune de Chateldon (63)
- → Prise de contact et construction de partenariats : Parc naturel régional du Morvan, territoire de VALDAC et département de l'Ardèche
- → Organisation de deux rencontres intercollectivités (une en Lozère, une en Corrèze)

AXE 3
ANALYSE DE PRATIQUES ET PARTENARIATS

- → Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens : une étude relative à l'évaluation de l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens a été amorcée en 2012 pour mesurer convenablement l'impact de notre action sur le développement économique, social, environnemental des territoires.
- → Développement et consolidation de partenariats : un travail d'inter-connaissance et d'échange a notamment été mené avec le réseau des SAFER en Massif Central.

Ce bilan décrit notre action en Massif Central en 2012 et présente des éléments d'analyse sur le travail inter-régional permis par le programme opérationnel en Massif Central.

I. Communiquer et diffuser nos expériences

INTRODUCTION

SE FAIRE CONNAÎTRE POUR MOBILISER DE L'ÉPARGNE ET DES DONS

L'action de Terre de liens porte ses fruits et notre façon d'intervenir suscite un enthousiasme grandissant. Seul le renforcement de notre assise citoyenne permettra au Mouvement de répondre aux attentes formulées par des agriculteurs, des porteurs de projet, des collectivités. La collecte d'épargne et de dons est un chantier essentiel auquel les associations régionales et la dynamique collective de Terre de Liens en Massif Central participent en communiquant largement.

LA COLLECTE DE TERRE DE LIENS DANS LES SIX RÉGIONS DU MASSIF CENTRAL (CHIFFRES CUMULÉS À SEPTEMBRE 2012)

Epargne citoyenne	Collecte dédiée projet en Massif Central [1]	Collecte dédiée région [2]
Auvergne	14 000,00 €	90 000,00 €
Bourgogne	Pas de ferme Foncière sur le territoire bourguignon du Massif Central	237 000,00 €
Languedoc-Roussillon	56 000,00 €	461 000,00 €
Limousin	238 000,00 €	64 000,00 €
Midi-Pyrénées	563 000,00 €	378 000,00 €
Rhône-Alpes	249 000,00 €	1 220 000,00 €
TOTAL	**1 112 000,00 €**	**2 450 000,00 €**

Dons	Collecte dédiée projet en Massif Central	Collecte dédiée région
Auvergne (Flaceleyre)	3 910,00 €	4 490,00 €
Bourgogne (Ferme des Vignes)	20 250,00 €	34 750,00 €
Languedoc-Roussillon	Pas de ferme du Fonds sur le territoire du Massif Central	32 630,00 €
Limousin (Chambonchard)	La collecte dédiée au projet de Chambonchard n'a pas encore commencé	1 790,00 €
Midi-Pyrénées	Pas de ferme du Fonds sur le territoire du Massif Central	38 570,00 €
Rhône-Alpes	Pas de ferme du Fonds sur le territoire du Massif Central	99 190,00 €
TOTAL	**24 160,00 €**	**211 420,00 €**

[1] Collecte d'épargne dédiée à un projet précis, choisi par l'actionnaire

[2] Collecte d'épargne dédiée à une région, choisie par l'actionnaire

DIFFUSER ET PARTAGER NOS EXPÉRIENCES

Les acteurs du développement agricole et rural sont nombreux en Massif Central. L'échange d'expériences, l'interconnaissance, le partage de visions du territoire avec ces acteurs sont nécessaires à Terre de Liens pour mener une action pertinente et concertée.

MOBILISER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ACCÈS AU FONCIER ET LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

De nombreuses collectivités du territoire du Massif Central doivent faire face à des enjeux agricoles multiples pour conserver un territoire rural vivant : diminution du nombre d'agriculteurs, maintien de la qualité écologique des espaces, difficulté d'accueil de nouveaux projets, offre de produits locaux et biologiques parfois limitée quand l'attente des consommateurs est grandissante... Dans ce contexte, Terre de Liens a répondu à des sollicitations concrètes pour un appui à l'émergence de projets d'accès au foncier impliquant les collectivités. Terre de Liens diffuse ses expériences, la démarche inter-régionale en Massif Central ayant là dessus un effet levier important.

> « En Massif Central, 15 fermes, 41 actifs agricoles, plus de 500 ha, 2 220 000 € d'épargne citoyenne investis »

© Emmanuelle Bournay

A. LES FERMES DE TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL

Terre de Liens en Massif Central, ce sont – à ce jour – 12 fermes acquises par la Foncière Terre de Liens et trois fermes reçues en donation par le Fonds Terre de Liens (Flaceleyre en Auvergne, Ferme des Vignes en Bourgogne et Chambonchard - Le Champlanier en Limousin), soit 41 actifs agricoles sur plus de 500 ha pour 2 220 000 € investis par les citoyens.

EN AUVERGNE, LA FERME DE FLACELEYRE, DANS LA HAUTE LOIRE

Flaceleyre est le nom du hameau où se situe la ferme donnée au Fonds par Gilbert Conord. Par ce geste, il a voulu que se poursuivent les pratiques agricoles qu'il a initiées : préservation de savoirs-faire traditionnels, agriculture écologique et surtout préservation du caractère agricole du lieu au-delà des transmissions.
Laure et Xavier sont installés depuis 2010 sur cette ferme qui compte 13 ha de prairies, terrasses, terrains maraîchers et bois ainsi que deux corps de ferme. En cohérence avec les volontés du donateur, ils y ont développé une activité de maraîchage biologique en traction animale. Les légumes sont vendus sur les marchés et en AMAP. D'autres activités sont amenées à compléter la production maraîchère : basse-cour, culture de petits fruits, transformation et accueil à la ferme. Un troisième porteur de projet a rejoint le site : Bruno produit des légumes aux côtés de Laure et Xavier. En 2012, l'installation des porteurs de projet s'est concrétisée par la signature d'un bail de long-terme. Une réflexion sur la rénovation des bâtiments agricoles ainsi que sur l'ouverture du lieu à d'autres porteurs de projets sera bientôt initiée.

EN BOURGOGNE, DANS LE MORVAN, LA FERME DES VIGNES

La Ferme des Vignes se situe en plein cœur du Morvan, à La Grande Verrière. Donnée en 2011 au Fonds Terre de Liens, elle a permis depuis, l'arrivée de 2 familles: deux couples, ayant eu chacun un bébé depuis leur arrivée à la Ferme.

© Jean-Christophe Tardivon

Un nouveau couple installé

En 2012, Terre de liens a instruit le dossier de demande d'installation de Noé Koenig et Aline Meunier, en maraîchage, petits fruits et arboriculture. Issus de la Bourgogne, mais pas du Morvan, ces deux jeunes souhaitaient depuis un moment s'installer dans le Morvan et ont trouvé à la ferme des Vignes un cocon idéal pour leur projet.

Une difficile gestion du bâti

2012 a été également l'année de réflexion, d'allers - retours sur la gestion du bâti de la ferme: toiture d'un bâtiment à refaire, maison à rénover. Notre métier premier est la gestion sociale, solidaire et écologique de terres, pas du bâti. De plus, les loyers de baux ruraux ne permettent pas un investissement conséquent dans le bâti, les aménagements faits dépendent ainsi de la collecte de dons.

© Jean-Christophe Tardivon

Il a donc été difficile de savoir quels travaux prendre en charge, par qui. La Ferme des Vignes a été malgré elle, un territoire d'expérimentation de Terre de liens sur ce sujet, avec des solutions qui s'amorcent pour 2013.

Une forêt à valoriser

La Ferme des Vignes comprend 19 ha de forêts. Les fermiers n'ayant pas de formation forestière n'ont pas les connaissances nécessaires pour l'exploiter alors que le propriétaire souhaite valoriser ce patrimoine naturel riche et préserver des feuillus dans le Morvan. Un Plan Simple de Gestion est en cours, et, en parallèle, un travail de réflexion avec le Réseau Alternatives Forestières, pour savoir comment inclure la forêt dans les Baux Ruraux Environnementaux.

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, LA FERME DE MALHAUSSETTE EN LOZÈRE

En se portant acquéreur de la ferme de Malhaussette et des terrains attenants (31 ha de landes, bois et prairies), situés sur la commune de St Martin de Lansuscle en Lozère, Terre de Liens a souhaité promouvoir un projet de développement local: une ferme qui associe différentes activités agricoles, artisanales et éducatives.

Sept porteurs de projet souhaitaient acquérir un lieu, au cœur des Cévennes, pour y développer un projet associatif, agricole et culturel. Constitués en association en 2008 et après de multiples visites de propriétés en vente dans les Cévennes, le collectif a appris en février 2009 la volonté des anciens exploitants de Malhaussette de prendre leur retraite et de transmettre leur exploitation. Le terrain semblait idéal pour mettre en place le projet, pour plusieurs raisons :

- → un réseau de connaissances et d'amis du collectif dans la région
- → un terrain offrant de multiples possibilités: continuer l'activité caprine, mais aussi développer d'autres activités agricoles et artisanales.
- → des bâtiments existants, une fois rénovés, permettant de loger le collectif et de mettre en place différents types d'accueil du public.

Acquis en 2009 par Terre de Liens, le site accueille le collectif qui s'est engagé dans de multiples activités :

- activités agricoles avec la reprise de l'activité caprine et la mise en place progressive du maraîchage, de l'arboriculture et de l'apiculture.
- activités artisanales: construction d'un atelier de poterie et d'un four céramique (à cuisson à bois) et mise en place par la suite d'un atelier de transformation de la laine (feutre, tricots, isolation...).
- activités associatives et socioculturelles (formations, animation et création).

EN LIMOUSIN, LA FERME DE LAVERGNE EN CORRÈZE, EN COURS D'ACQUISITION

(ne figure pas sur la carte des fermes, éditée en juillet 2012)

La ferme de Lavergne, située à Saint-Privat-en-Corrèze, s'est libérée fin 2012. Certifiée en agriculture biologique, celle-ci vend son lait AOP Cantal à une laiterie locale, qui le transforme en fromage biologique. En achetant les terres, la Foncière Terre de Liens a permis à Samuel Fraquet de concrétiser son installation et participe ainsi au

maintien de la filière lait biologique en Corrèze et à la préservation des fermes biologiques du Limousin.

Samuel Fraquet avait le projet de reprendre une ferme laitière en Limousin afin de s'installer à son compte en agriculture biologique. Lorsque la ferme de Lavergne se libère, ferme sur laquelle il était salarié, il y voit l'opportunité de concrétiser son installation. Totalisant une surface de 70 ha d'un seul tenant et idéale pour une conduite en système herbager, déjà certifiée en agriculture biologique, celle-ci correspond bien à ce qu'il recherche. Il fait donc appel à Terre de Liens mi 2012 pour monter un projet commun d'acquisition. Tandis que Samuel se porte acquéreur des bâtiments, la Foncière achète d'abord

© Aurélien Brohon

41 ha puis 8,5 ha supplémentaires que les propriétaires souhaitaient vendre. Le reste de la ferme est en location. Le souhait de Samuel est de continuer l'agriculture biologique sur la ferme, en respectant l'environnement et le cycle naturel de ses animaux. Le fromage fait à partir du lait de la ferme continuera à approvisionner les magasins biologiques du Limousin et d'ailleurs.

EN MIDI-PYRÉNÉES, LE FERME DU HAMEAU DE VISPENS EN AVEYRON

Acheté par la Foncière Terre de Liens en 2011, le site de Vispens compte 140 ha dont 80 ha de terres mécanisables, des bâtiments agricoles (bergerie, stabulation, hangars). Ce site agricole est associé à l'ancien corps de ferme (800 m² à aménager), la maison d'habitation (200 m² habitables, 2 logements) et un terrain constructible de 1 ha attenant au siège d'exploitation, achetés par la Société Civile TERRE A VISPENS pour la création d'un écohabitat solidaire. L'idée du projet est de créer un hameau écologique et solidaire, en lien avec une exploitation agricole diversifiée. Un collectif de 8 adultes et 6 enfants a investi le site sur lequel l'activité agricole a été reprise par deux des membres du groupe autour de la production de viande bovine et de fromages de chèvres.
Vispens se veut un projet collectif, ouvert et non communautaire. Pour que les campagnes continuent à vivre, il est

indispensable que de jeunes agriculteurs, mais aussi des familles, puissent s'installer dans les meilleures conditions. A Vispens, ce sont 5 familles qui se sont installées.

EN RHÔNE-ALPES, LA FERME DES CHARMILLES DANS LA LOIRE

«Les Charmilles» est un domaine de 120 hectares, dont 25 en pleine propriété de la Foncière, à 7km de Roanne dans la Loire. Michel et Elisabeth Jacquin y ont exercé leur activité de paysans pendant 40 ans. Pionnière de la biodynamie, la ferme des Charmilles est connue dans le Roannais car ses produits sont commercialisés à proximité depuis plusieurs décennies. En lien avec l'activité agricole, la ferme a été riche d'initiatives sociales : accueil de stagiaires, participation à des manifestations et marchés, organisation de conférences et soirées musicales, accueil thérapeutique...
Soucieux de préserver ce site en agriculture biologique, ils ont fait appel à la Foncière pour le rachat de la ferme et l'installation de nouveaux paysans. Validée en 2008, l'acquisition se concrétise fin 2010, par l'acquisition des bâtiments agricoles et d'une partie des terres. En effet, il aura fallu plusieurs tentatives de reprise et la mobilisation d'un collectif d'accompagnement pour les cédants dans cette démarche de transmission, avant que la reprise ne soit effective, avec l'installation de Christophe Pontet.

A 39 ans, Christophe a travaillé plusieurs années sur la ferme du lycée agricole de Chervé, dans la Loire. Il s'installe début 2011 en agriculture biologique avec la continuité de l'élevage bovin et la transformation de produits laitiers et de pain, l'accueil et la vente sur place. La ferme reste un lieu de rencontre pour le territoire et plus largement : les Charmilles ont ainsi accueilli la première rencontre européenne des organisations mobilisées pour l'accès à la terre en faveur des paysans, en septembre 2012.
A terme, le fermier de Terre de Liens envisage d'accueillir un associé pour l'aider dans la conduite de l'exploitation. En parallèle, un projet de modernisation du site est prévu, par la construction d'un bâtiment d'élevage plus adapté et le stockage des fourrages en « séchage en grange », afin de gagner en qualité de production et en souplesse de travail. Christophe Pontet est soutenu dans ses démarches par un groupe local de bénévoles de Terre de Liens.
La reprise est aujourd'hui une réussite et fait vivre maintenant 2 salariés en plus de Christophe.

EN RHÔNE-ALPES, UNE REPRISE EN COURS : L'INSTALLATION DE CHRISTOPHE GAUDRY À VEAUCHE DANS LA LOIRE.

(ne figure pas sur la carte des fermes, éditée en juillet 2012)
Depuis longtemps intéressé par l'agriculture, Christophe Gaudry a décidé, à 36 ans, de changer de vie et de se lancer dans la production de fruits et légumes bio. Il souhaite mettre ainsi en œuvre des pratiques plus respectueuses de la nature, du consommateur et du paysan. Intéressé à la fois par des pratiques innovantes et la préservation du terroir, il veut cultiver des variétés anciennes selon les principes de la permaculture. Il souhaite également être le plus autonome possible sur la ferme : en eau, en énergie et pour ses approvisionnements. Sa démarche le conduit naturellement à mettre en place des pratiques écologiques dans toutes les dimensions de son installation, y compris dans l'aménagement et la rénovation des bâtiments.

Après plusieurs années de recherches infructueuses, Christophe a trouvé un site sur la commune de Veauche : 2,4 hectares de terres, un bâtiment agricole et un logement, où il pourra produire, vendre ses fruits et légumes et vivre avec sa famille.

Ne pouvant pas investir à hauteur du prix demandé, le porteur de projet a fait appel à Terre de Liens. Il est accompagné depuis mars 2012 par l'association régionale pour étudier différents scénarios de reprise en vue d'une installation. Terre de Liens a en particulier sollicité l'aide de la Communauté de communes du Pays de St Galmier pour trouver une solution via une acquisition partielle par la collectivité. Conjointement, une campagne de collecte d'épargne a été lancée : en quelques semaines, plus de 100 000€ de promesses ont été consentis par plus d'une centaine de souscripteurs, pour l'essentiel locaux, signe que ce projet d'alimentation bio et de proximité ne laisse pas indifférent et répond à des besoins du territoire.

B. L'UNIVERSITÉ DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS, CLERMONT FERRAND – SEPTEMBRE 2012

Organisée par l'ARDTA et le Collectif Ville Campagne, la 4ème Université de l'Accueil de Nouvelles Populations a eu

© Agence des territoires 2012

lieu à Clermont-Ferrand les 26, 27 et 28 septembre 2012. Terre de Liens a participé à plusieurs temps d'échange dans ce cadre :

- Présence, avec un stand, à la Halle aux Projets, espace de rencontres et d'échanges de pratiques et d'initiatives autour des politiques d'accueil. Un temps pour faire connaître notre démarche et connaître les acteurs des politiques d'accueil en Massif Central.
- Participation en tant que témoin à l'atelier « Le droit à expérimenter », animé par le CREFAD Auvergne. Pour Terre de Liens, l'expérimentation passe autant par l'innovation dans les montages juridiques et techniques pour accéder au foncier que

éclairage

Regionalwert AG («Valeur régionale SA») est un partenaire alle¬mand de Terre de Liens dont l'action fait fortement écho à celle de notre mouvement. Cette entreprise solidaire née en 2007 soutient le développement de la filière biologique au niveau local pour renforcer l'offre alimentaire, protéger l'environnement et contribuer au développement économique et social du territoire. Pour cela, elle collecte de l'épargne citoyenne et l'investit dans tous les maillons de la chaîne, par des acquisitions ou des prises de participation : fermes, transformateurs, distributeurs (service de livraison de panier, épiceries), res¬taurant-traiteur, etc. Depuis sa création, près de 2 millions d'euros ont été collectés auprès de 485 actionnaires et investis pour le développement de la filière biologique et locale.

dans l'utilisation du bail rural environnemental dans sa contractualisation avec les fermiers ou le soutien aux démarches d'espaces-tests.

→ Participation à la table-ronde du Forum Européen pour présenter notre démarche nationale de constitution d'un réseau de partage d'expériences à l'échelle européenne sur l'accès à la terre. Animé par Véronique Rioufol, chargée de mission de Terre de Liens, ce réseau réunit une quinzaine d'initiatives, principalement en Europe de l'Ouest. Notre partenaire allemand, Régionalwert AG, représenté par Peter Volz, était présent à Clermont-Ferrand.

→ Terre de Liens a accueilli sur la ferme des Charmilles dans la Loire un réalisateur qui a tourné un court-métrage sur notre action en Massif Central. Accompagnés de trois autres films courts, ce documentaire a permis d'introduire les débats du forum des élus, organisé par la DATAR Massif Central. A partir des éléments soulevés dans ces courts métrages, plusieurs élus ont pu ainsi témoigner et échanger sur le rôle et l'apport des élus dans les politiques d'accueil, sous toutes leurs facettes (emploi, télé-travail, services à la population, accès à la terre…). Ce film court sera visible sur la page « Massif Central » du site internet de Terre de Liens.

C. UNE PAGE « MASSIF CENTRAL » SUR LE SITE WEB DE TERRE DE LIENS

www.terredeliens.org

Terre de Liens travaille à la mise en ligne d'un nouveau site internet. Le programme développé en Massif Central y disposera d'une page dédiée, permettant ainsi de comprendre les enjeux du territoire, les différents axes de travail développés et d'accéder en ligne aux ressources produites.

Le choix de pages interactives, complexes, a demandé de mettre en œuvre des développements spécifiques. A l'heure de l'impression de ce bilan, le site n'est pas encore en ligne. Il devrait l'être à l'issue du 1er semestre 2013.

II. Expérimenter des dispositifs d'acquisition de foncier impliquant des collectivités locales

Terre de Liens et les associations territoriales du Massif Central poursuivent depuis 2010 leur travail d'accompagnement de collectivités dans leur approche de la question foncière et de l'installation agri-rurale. Plusieurs axes de travail sont développés :

→ sensibiliser et former les acteurs et élus locaux à la problématique foncière ;

→ accompagner la réalisation de diagnostics territoriaux et la mise en lien avec les partenaires ;

→ développer de nouveaux outils permettant d'associer les compétences des collectivités et la mobilisation citoyenne.

Ainsi, Terre de Liens suscite l'action concrète des élus du Massif Central et mobilise les ressources juridiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre et la réussite de chaque projet territorial. Elle favorise également les échanges d'expériences et de savoirs-faire entre collectivités du Massif Central, en lien avec les partenaires techniques et les citoyens, consolidant ainsi un réseau de collectivités « agissantes » et source de références techniques, juridiques, humaines en matière d'accès au foncier agricole. Ce travail se fait en lien avec Sophie Le Jeune, chargée de mission «Collectivités» de Terre de Liens ainsi que la commission du même nom, où le collectif de Terre de Liens en Massif Central est représenté. Territoire d'expérimentation, le Massif Central est aussi partie intégrante de la démarche partenariale engagée par Terre de Liens avec la Fondation MACIF, à l'échelle nationale.

A. ACCOMPAGNER DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS

…en Auvergne, sur la commune de Châteldon (63), au cœur du Parc naturel régional du Livradois-Forez : réponse à une demande locale de mobilisation de foncier pour la création d'activités agricoles biologiques

Au début de l'année 2012, les élus de la commune de Châteldon dans le Puy de Dôme, adhérente du syndicat mixte du Parc naturel régional du Livradois-Forez et chef-lieu du canton de Châteldon, sollicitent l'association Terre de Liens Auvergne pour l'appuyer dans l'étude des potentialités de mobilisation foncière d'une partie de son territoire en vue d'installer des activités agri-rurales biologiques. En effet la commune, autrefois centre économique et connue localement pour son activité viticole, est soumise depuis plusieurs décennies à un processus de déprise foncière, à un reboisement incontrôlé amenant à la fermeture de ses paysages et au refroidissement de la vallée.

Partant de ce constat, la municipalité, déjà très dynamique en terme de développement local, a souhaité étudier les possibilités d'une remise en valeur de terres au travers de l'installation de producteurs locaux en agriculture biologique.

En lien avec la municipalité et le réseau installation du Parc naturel régional du Livradois-Forez, l'association Terre de liens Auvergne travaille donc à étudier les potentialités de mobilisation foncière relevant du domaine privé particulier et

les possibilités d'installation agricole. Engagé dans le cadre du programme de Terre de Liens en Massif Central, et avec le soutien de Terre de Liens Midi-Pyrénées, le projet est également soutenu par la Fondation MACIF.

Les constats de cette étude vont permettre d'animer des temps de débats autour du projet et notamment l'organisation sur la commune d'une rencontre inter-collectivités en 2013, journée d'échange avec d'autres élus et techniciens qui viendront témoigner de leur expérience et apporter leur regard. Les débats permettront de consolider l'analyse et seront repris par Terre de liens Auvergne pour la formulation des montages socio-juridiques envisageables pour répondre aux attentes et réalités du territoire communal. Terre de Liens Auvergne appuie également la commune dans la constitution et l'animation d'un comité de pilotage pluri-acteurs et dans sa démarche de sensibilisation des propriétaires sur le projet.

… en Bourgogne : sensibilisation aux enjeux de l'installation et de la préservation du foncier agricole sur un territoire à conquérir.

Malgré plusieurs tentatives, Terre de Liens a des difficultés à trouver une accroche avec les collectivités sur la thématique de l'accès au foncier sur le territoire bourguignon du Massif Central. Ainsi, Terre de liens a rencontré des collectivités investies dans l'accueil de nouvelles populations: Communauté de Commune Entre Somme et Loire, Communauté de Commune de l'Autunois (au sein de laquelle se trouve la Ferme des Vignes, ferme du Fonds Terre de Liens). Des contacts réguliers sont maintenus avec la Communauté de Commune Entre Somme et Loire, des partages d'information, des avis échangés sur leur appel à projets pour la mise en place d'un diagnostic de l'activité agricole. Cependant, comme pour la Communauté de commune de l'Autunois, il n'y a pas encore d'intérêt concret pour les alternatives portées par Terre de liens.

En parallèle, après plusieurs rencontres avec le chargé de mission Leader du Parc naturel régional du Morvan, Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de Terre de Liens Auvergne, a travaillé à une proposition d'action d'information, sensibilisation et formation des élus, avec l'idée de susciter une mobilisation des collectivités morvandelles pour faire aboutir des projets liés au foncier agricole sur ce territoire. Malheureusement, nos propositions n'ont pas trouvé d'écho auprès des élus du Parc – et notamment du Groupe d'Action Locale Leader -, qui attendent de Terre de liens des propositions d'actions concrètes d'acquisition de foncier.

Sous l'impulsion de communes ou de propriétaires fonciers, nous poursuivons par ailleurs certaines pistes d'actions, mais à la limite du cœur de métier de Terre de Liens. Cependant, autour de ces projets, nous nous confrontons à des collectivités qui ne s'impliquent pas alors que nous aurions besoin de leur soutien pour aller au delà …

Ce tableau peut paraître défaitiste, mais nous sommes convaincus qu'à force de rencontrer des élus, des techniciens, des agriculteurs, des citoyens sur le territoire, nous serons reconnus comme porteurs d'alternatives foncières. D'ailleurs nous faisons désormais partie des interlocuteurs invités aux réflexions sur l'agriculture morvandelle par le Parc naturel régional du Morvan et nous nous sommes inscrits fin 2012 à un groupe de travail sur l'installation mené par le Parc… Affaire à suivre donc en 2013 !

…en Languedoc-Roussillon, sur la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons (48) : un appui à la démarche de mobilisation foncière par un travail de médiation territoriale avec les acteurs locaux et les habitants

La Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons subit une déprise agricole, impactant les paysages, l'économie, le lien social. Pour faire face, les élus se sont positionnés fortement pour mener plusieurs

© Jean-Christophe Tardivon

actions de reconquête, parmi elles, faciliter l'accès au foncier.

Dans ce contexte la collectivité s'est rapprochée de Terre de Liens Languedoc-Roussillon pour avancer sur la démarche de mobilisation de foncier. Une acquisition de ferme a été étudiée, servant de support à une réflexion sur les partenariats privés-publics, associant la collectivité aux citoyens. Mais, ce projet a mis en lumière le point de blocage principal : la rétention foncière par les propriétaires privés. Aussi en 2012 une rencontre inter-régionale a eu lieu pour s'approprier cette problématique. Elle servira de tremplin pour poursuivre une animation de terrain en partenariat avec les acteurs locaux.

Engagé dans le cadre du programme de Terre de Liens en Massif Central, et avec le soutien de Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté, le projet est également soutenu par la Fondation MACIF.

… en Limousin, Terre de Liens accompagne la ville de Brive-la-Gaillarde (19) dans la mise à disposition de foncier en zone péri-urbaine pour une installation en maraîchage biologique

La municipalité de Brive-la-Gaillarde a acheté des terrains aux portes sud de la ville, dont une partie, composée d'environ 4ha de terre et des bâtiments, est l'objet d'une réflexion sur une possible installation agricole (site de Planchetorte). La ville s'est donc rapprochée de l'association Terre de Liens Limousin pour se faire accompagner dans ce projet. Engagé dans le cadre du programme de Terre de Liens en Massif Central, et avec le soutien de Terre de Liens Midi-Pyrénées, le projet est également soutenu par la Fondation MACIF.

Plusieurs réunions entre Terre de Liens et les élus de la ville de Brive-la-Gaillarde ont permis de clarifier la demande et de la faire valider par l'ensemble du conseil municipal : la réalisation d'une étude qui se décline en plusieurs points:

- → vérifier la pertinence d'une installation de maraîchage biologique sur ces terrains
- → expliciter quelques outils de mobilisation de foncier et montrer en exemple quelques montages juridiques possibles
- → organiser une rencontre inter-collectivités afin d'alimenter la réflexion de la municipalité par le dialogue entre collectivités et structures d'accompagnement

L'étude sur le site de Planchetorte a été rendue et suite à la rencontre inter-collectivités organisée en décembre 2012, la ville de Brive doit maintenant affiner son projet afin de choisir le montage juridique le plus adapté, et pourra pour cela se faire accompagner par Terre de Liens en Massif Central en 2013.

… en Midi-Pyrénées, dans le Pays Bourian avec le soutien du Conseil Général du Lot : accompagnement pour l'acquisition de foncier par des collectivités pour permettre une installation collective

Depuis début 2012, la commune du Vigan, les communautés de communes Haute Bouriane et Quercy Bouriane, ainsi que le Pays Bourian sont impliqués dans une réflexion sur une acquisition de foncier agricole : la ferme de la Borie Haute, en partenariat avec Terre de Liens. Ce projet est engagé dans le cadre du programme de Terre de Liens en Massif Central, et bénéficie du soutien de Terre de Liens Limousin dans sa réalisation.

Le lieu est une ferme de 75ha, dont 35ha de bois, qui comprend également une maison d'habitation et du bâti agricole. La propriétaire, favorable au projet, souhaite vendre son bien dans ce cadre. Sur cette ferme, six porteurs de projets proposent de créer 5 activités économiques : maraîchage bio, céréales bio transformées, élevage bio, un centre d'accueil éco-pédagogique, un café culturel. Le lieu se prête à ces installations variées.

Des acteurs privés sont associés à cette réflexion au travers d'un comité de pilotage animé par le Pays Bourian. Ce comité comprend, outre les collectivités, l'Adear, la chambre d'agriculture, la Safalt, Terre de liens, la propriétaire et les porteurs de projets.

En novembre 2012, la communauté de communes Haute Bouriane et la commune du Vigan ont voté leur engagement financier dans l'acquisition (respectivement 80 000 € et 20 000 €). Les co-financements nécessaires sont en cours de construction.

Cette démarche territoriale et ce projet s'inscrivent dans les problématiques du Conseil Général du Lot, pour le maintien d'une agriculture vivante et la préservation des richesses naturelles et environnementalles du département. A ce titre, le Conseil Général co-finance le programme de Terre de liens en Massif Central.

… en Rhône-Alpes, sur le territoire de VALDAC en Ardèche : sensibilisation d'un territoire, de ses élus, socio-professionnels et habitants aux enjeux du foncier agricole et au rôle partagé élus / citoyens pour permettre la création d'activités agricoles

L'agriculture ardéchoise connaît un recul ininterrompu depuis plusieurs décennies, au profit de la forêt et de l'enfrichement. Les porteurs de projets agricoles et agri-ruraux, nombreux, se heurtent à la rareté du foncier, mais aussi à des prix prohibitifs dûs au tourisme et à l'attrait du bâti pour un usage résidentiel. Les acteurs politiques, associatifs, professionnels du territoire sont pourtant conscients que l'installation de jeunes actifs agricoles est un gage de dynamisme en milieu rural.

Dans ce contexte, les élus ont engagé une stratégie volontariste pour favoriser l'accès au foncier, avec notamment la mise en place de Comités Locaux d'Installation, ou des actions de diagnostic. Intéressés par l'approche participative et militante de Terre de Liens, ils ont sollicité l'association pour développer une dynamique de mobilisation, d'échange et d'information sur l'accès collectif au foncier agricole. Le projet a pris la forme d'un cycle de 3 rencontres thématiques, organisées en mai 2012. Chacune de ces rencontres s'adressait à la fois aux acteurs institutionnels et à la société civile, avec le double objectif d'informer le public et de constituer un vivier de relais locaux pour améliorer la présence de Terre de Liens sur ce territoire. Organisées dans 3 bassins de vie différents, ces rencontres ont reçu le soutien appuyé des communautés de communes accueillantes et du CDRA[3] (mise à disposition de locaux et de matériel, communication locale, presse et radio, invitation des élus…) :

à Privas: projection du film « Les brebis font de la résistance » et débat en présence d'un porte parole de la Confédération Paysanne ; zoom sur les difficultés d'accès au foncier pour les porteurs de projets, témoignage d'un couple en recherche de foncier

à Châteauneuf-de-Vernoux : témoignage de deux élus de petites communes rurales qui ont mobilisé des outils financiers et juridiques pour appuyer l'installation de porteurs de projets sur leur commune ; zoom sur les outils financiers de Terre de Liens

au Cheylard: table ronde en présence de la SAFER, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, la Communauté de Communes du Cheylard, la Confédération Paysanne. Animée par la coordinatrice de Terre de Liens en Massif Central, elle a permis de faire un zoom sur les spécificités ardéchoises, les modes de concertation multi-acteurs, la gestion collective et territoriale du foncier agricole. Un discours commun a pu émerger entre les SAFER, syndicats et profession agricoles, élus, en faveur de l'installation agricole.

Au total, une centaine de personnes a participé à ces événements, constituant un public très divers : jeunes en recherche de foncier, acteurs institutionnels, paysans en exercice ou à la retraite, citoyens. Maintenant, Terre de Liens Rhône-Alpes doit assurer un suivi de l'action (animation, formation) pour alimenter la dynamique et rapprocher durablement les personnes intéressées par Terre de Liens.

B. CROISER DES EXPÉRIENCES, ÉCHANGER POUR CONSOLIDER LES SAVOIR-FAIRE ET LES RÉSEAUX D'ACTEURS TERRITORIAUX : LES RENCONTRES INTER-COLLECTIVITÉS

La démarche expérimentée par Terre de Liens en Massif Central pour accompagner les collectivités s'appuie sur l'idée principale que c'est par l'échange d'expériences entre pairs que les projets peuvent prendre forme. Croiser des expériences, soumettre les projets au regard et à l'expertise d'autres collectivités ayant travaillé les mêmes problématiques et ainsi constituer un réseau d'acteurs sont les objectifs poursuivis par Terre de Liens en Massif Central.

C'est ainsi que deux rencontres intercollectivités ont été organisées, une en

[3] CDRA : Contrat de Développement Rhône-Alpes

Lozère et une en Corrèze. Construites autour des questionnements de chaque collectivité, ces rencontres ont permis de réunir des élus, des techniciens, des acteurs et citoyens du territoire et de les faire travailler ensemble dans le cadre d'ateliers d'échanges. Ces rencontres ont fait l'objet d'actes spécifiques.

Le 3 juillet 2012, en Lozère, la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons s'interroge sur le dialogue territorial : comment mobiliser les propriétaires dans une démarche de repérage et de libération de foncier ? Accompagnée par Terre de liens Languedoc-Roussillon et le programme inter-régional de Terre de Liens en Massif Central[4], la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons (CCCHG) a engagé une démarche de diagnostic foncier et de médiation pour aborder de manière dynamique la question de l'accès au foncier agricole sur son territoire. La rencontre intercollectivité a été une occasion partagée :

- → pour la CCCHG, de rassembler largement les acteurs de son territoire concernés par cette problématique, et d'engager un dialogue constructif et prospectif ;
- → pour Terre de Liens, d'expérimenter des pratiques d'accompagnement de collectivités, de les approfondir et les mutualiser à l'échelle du territoire du Massif Central et du mouvement national.

[4] Description du projet pages 14 et 15

[5] Description du projet page 15

Le 5 décembre 2012, en Corrèze, la ville de Brive-la-Gaillarde s'interroge sur les moyens de faire aboutir son projet de création d'une activité maraîchère en agriculture biologique sur des terrains communaux en périphérie de la ville. Pour mener à bien ce projet, la ville de Brive-la-Gaillarde a sollicité l'association Terre de Liens Limousin[5], avec notamment l'organisation d'une rencontre inter-collectivités autour du projet brivois pour éclairer la ville de Brive-la-Gaillarde sur les méthodes développées, les difficultés rencontrées par des territoire engagés dans une démarche similaire.

Centrée sur la thématique de l'engagement des collectivités pour l'installation agricole, cette rencontre s'est construite autour de l'expérience et du projet de la ville de Brive ainsi que sur des témoignages de collectivités engagées dans des démarches similaires. Des ateliers de travail ont permis de dresser collectivement des pistes d'avenir pour la construction partagée de tels projets et d'échanger sur la construction du projet brivois : travail sur la faisabilité d'une installation en maraîchage biologique sur des terrains appartenant à la ville et exploration des outils juridiques à sa disposition pour mener à bien ce projet.

Ce format de rencontre, expérimenté pour la première fois en 2012 par Terre de Liens en Massif Central, s'avère très adapté à la construction de projets avec les collectivités, pour plusieurs raisons :

- → il privilégie l'échange entre pairs
- → il permet de travailler concrètement, en petit groupe : une trentaine de personnes qui se réunissent autour de la problématique d'une collectivité invitante
- → il permet de disposer d'un temps fort de travail dédié au projet de la collectivité, co-construit entre Terre de Liens et les élus et techniciens invitants. La préparation en amont amène la collectivité à préciser ses attentes, les demandes du territoire et à formaliser ses questionnements
- → il met à disposition de l'expertise en invitant des collectivités, des structures techniques, associatives dans le but de se pencher sur le projet de la collectivité qui invite.

C. CONTRIBUER AUX TRAVAUX DU MOUVEMENT TERRE DE LIENS AU SEIN DE LA COMMISSION « COLLECTIVITÉS »

Au sein du Mouvement a été créée une « Commission Collectivités », lieu de réflexion et d'échanges d'expériences internes sur la thématique du lien aux collectivités. Elle se réunit 3 à 4 fois par an. Plusieurs groupes de travail se sont constitués pour travailler de manière approfondie certains sujets : formation des élus, élaboration de fiches à partir des actions menées par Terre de Liens auprès des collectivités, réflexion sur le projet stratégique de Terre de Liens concernant les collectivités.

Le programme de Terre de Liens en Massif Central étant fortement axé sur l'accompagnement des collectivités, un membre du collectif participe aux réunions de la commission et assure le lien avec le travail réalisé en Massif Central.

D. EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MANIÈRES DE TRAVAILLER EN INTER-RÉGIONAL EN MASSIF CENTRAL

Le projet de Terre de Liens en Massif Central permet d'expérimenter de nouvelles manières de travailler en réseau et de développer l'échange entre associations territoriales de Terre de Liens, pour une action partagée et plus efficace.

L'accompagnement des collectivités, mené en inter-régional, a permis en particulier :

- → de mettre en commun des compétences, des savoirs-faire, développés par chaque animateur(trice) en région ;
- → de croiser les regards sur un même projet, affinant ainsi l'expertise de notre intervention ;
- → de mieux répondre aux besoins des territoires, grâce à la mobilisation de notre réseau en Massif Central : associations territoriales, partenaires techniques et associatifs, collectivités accompagnées
- → de mobiliser, pour le Massif Central, l'ensemble des ressources de Terre de Liens, à l'échelle nationale.

La consolidation d'une coordination de Terre de Liens en Massif Central, dotée d'une mission spécifique d'appui à l'équipe en Massif Central, permet également de capitaliser nos expériences et d'en assurer la diffusion. L'effet levier pour les territoires est incontestable : **d'un bout à l'autre du territoire du Massif Central, les expériences se complètent, s'enrichissent.**

Reste une contrainte : l'éloignement géographique, contre lequel nous ne pouvons pas grand chose, mais qui constitue un frein à l'action collective. La mise en réseau des expériences, l'existence d'une mission dédiée à l'organisation des échanges et la capitalisation permet toutefois de « réduire » les distances, notamment grâce à l'animation de temps collectifs – en réunion à Clermont-Ferrand ou par téléphone - et centrée sur les projets territoriaux de chaque association régionale.

III. Analyser nos pratiques et consolider nos partenariats

Ce troisième axe de notre travail en Massif Central en 2012 comprend deux aspects :

→ Terre de Liens en Massif Central n'agit pas seule mais aux côtés des acteurs de la ruralité, de l'installation et de la gestion du foncier agricole. Des partenariats doivent se nouer pour mieux se connaître et consolider les actions locales.

→ Au delà de notre action en faveur de l'installation agricole, Terre de Liens est porteur d'effets collectifs positifs : préservation des ressources, contribution au développement écoresponsable des territoires, création de lien social, innovation sociale, éducation populaire... La validation, l'analyse et l'évaluation de ces effets est nécessaire pour mesurer convenablement l'impact de l'action de Terre de Liens sur le développement économique, social, environnemental des territoires. C'est ce chantier que Terre de Liens en Massif Central a démarré en 2012.

A. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS

MIEUX SE CONNAÎTRE AVEC LES SAFER À L'ÉCHELLE DU MASSIF CENTRAL

Dans l'accès au foncier agricole – bâti ou non -, les SAFER sont des acteurs essentiels, avec lesquels Terre de Liens est en lien dans un certain nombre de ses projets d'acquisition. Une collaboration efficace est nécessaire à la bonne marche des projets. Une rencontre pour mieux se connaître, pour échanger et repérer ensemble les points à approfondir pour une meilleure collaboration Safer / Terre de Liens en Massif Central a été organisée le 6 décembre 2012 à Clermont-Ferrand.

Cette rencontre a permis :

→ d'avancer dans la nécessaire connaissance mutuelle entre structures : pour Terre de Liens, bien comprendre le fonctionnement des SAFER ; pour les SAFER, mieux appréhender le fonctionnement de Terre de Liens et les problématiques des acquisitions dans ce cadre. En particulier l'adéquation des calendriers d'action de chaque structure, entre les contraintes normées des SAFER et le temps qu'implique la collecte d'épargne citoyenne

→ de repérer les dossiers / sujets sur lesquels un échange pourrait se poursuivre : le stockage du foncier et le financement des bâtiments d'habitation.

Différents niveaux d'échange sont possibles :

- **au niveau régional :**

→ l'organisation de rencontres régionales (participation de la SAFER à des réunions régionales Terre de Liens pour expliquer ses missions, participation de Terre de Liens à des rencontres techniques ou au sein des comités techniques SAFER pour présenter l'association) ;

→ l'échange au fil des projets entre animateurs Terre de Liens et personnels SAFER.

- **au niveau inter-régional Massif Central**

→ la mutualisation des idées quant au financement de l'acquisition des

bâtiments d'habitation et d'exploitation pour les porteurs de projet. Il y a certainement des solutions financières innovantes qui permettraient, notamment aux petites collectivités, de s'impliquer dans l'acquisition de bâtiments et alléger ainsi le poids du financement de l'installation, au même titre que l'effort fait par les collectivités pour proposer des logements et créer ou conserver des emplois sur leur territoire.

→ le fonds de stockage des terres pour l'installation. Face aux délais de collecte des capitaux souvent trop longs par rapport aux calendriers d'acquisition, la solution du stockage semble plus que jamais intéressante. Mais il existe une grande diversité de pratiques et de cadres juridiques, qui mériteraient d'être mieux harmonisés, si possible vers des conventions cadres les plus pertinentes possibles.

LA PARTICIPATION DE TERRE DE LIENS AUX DYNAMIQUES ASSOCIATIVES AGRI-RURALES

En Limousin, Terre de Liens participe au Réseau Agriculture Durable

Les associations qui constituent le Réseau Agriculture Durable en Limousin agissent depuis plus de 20 ans sur le terrain pour développer une agriculture plus autonome, plus économe et en cohérence avec les cycles naturels. En 1999, elles se sont réunies pour constituer un réseau, concrétisation d'une volonté et d'un objectif communs : promouvoir l'agriculture durable en Limousin.

Le Réseau Agriculture Durable est aujourd'hui composé de 6 associations: GABlim (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Limousin), FRCivam (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), ARDEAR (Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), Accueil Paysan Limousin, Limousin Nature Environnement et Terre de Liens Limousin. Travailler ensemble apporte une cohérence territoriale dans les interventions et permet de toucher des publics divers, tout en mutualisant les ressources.

La coopération dans ce réseau se fait selon un plan d'actions communes, regroupées en 4 axes:

→ relocaliser l'économie

→ faciliter l'installation et la transmission

→ recréer du lien social

→ faire évoluer les pratiques

Terre de Liens Limousin, qui a rejoint le Réseau Agriculture Durable début 2012, s'est principalement engagée dans la thématique de la transmission des exploitations agricoles. Suite à la

récente dissolution de GABlim, il est possible que Terre de Liens Limousin reprenne des missions de cette structure en 2013 et renforce ainsi sa participation au réseau.

En Auvergne, Terre de Liens est membre actif du Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale (CELAVAR)

Le CELAVAR est une coordination associative pour le développement durable des territoires ruraux. Il rassemble des associations qui agissent dans l'éducation populaire, le sport, la culture, le sanitaire et le social, l'environnement, l'insertion par l'activité économique, l'agriculture, le développement local, la jeunesse. Ce réseau est rassemblé autour de plusieurs objectifs :

- → Reconnaître la diversité culturelle des territoires et des habitants
- → Favoriser la relocalisation de l'économie
- → Favoriser la souveraineté alimentaire des territoires
- → Animer la vie des territoires ruraux pour plus de cohésion sociale
- → Développer une éducation au développement durable
- → Maintenir des services à la population
- → Permettre la participation des habitants aux démarches de développement durable de leur territoire
- → Renforcer la responsabilité des populations rurales vis-à-vis de leur territoire
- → Inviter les citoyens ruraux à rassembler leurs idées en faveur de meilleures politiques de développement rural et agricole européennes et internationales
- → Favoriser un cadre de vie de qualité, accessible à tous les habitants et usagers du territoire, valorisant les ressources naturelles et paysagères locales

Parmi les actions portées collectivement, et auxquelles Terre de Liens Auvergne participe :

- → l'organisation de « cafés installation »
- → la participation à la dynamiques des espaces test en Auvergne et ailleurs
- → la mise en œuvre d'outils d'accompagnement à l'installation, notamment l'aide à la mobilisation de foncier agricole. Un « réseau de veilleurs », pour la veille foncière, est à l'étude.

En Languedoc-Roussillon, Terre de Liens participe à la création d'une Plate-forme Régionale de Mutualisation des Annonces Foncières « Petites Fermes »

Une étude de faisabilité en 2012 a permis de mobiliser de nombreux partenaires[6] autour de la mise en place d'un outil de mutualisation régionale, en faveur de l'installation agricole dont les objectifs sont :

- → Faire se rencontrer l'offre et la demande de foncier agricole bâti et non bâti, situées en Languedoc-Roussillon, à travers la diffusion d'annonces,.
- → Être un lieu de ressource sur le foncier
- → Renforcer les liens entre les structures engagées dans la mise en place de cet outil
- → Constituer un lieu de mutualisation des informations détenues par les différentes structures, en vue de faciliter les démarches de recherche de foncier pour les porteurs de projets

Dans ce collectif, Terre de Liens Languedoc-Roussillon assure la mise en œuvre de l'outil (recherche de financements pour sa création, suivi du prestataire créateur du site, mise en ligne d'une version test, formation des partenaires, lancement et communication).

B. ANALYSER LES IMPACTS DE L'ACTION DE TERRE DE LIENS SUR LES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL

Récemment a émergé au sein de Terre de Liens la volonté de porter un regard analytique sur nos actions, sur leurs résultats visibles et sur les impacts sur le territoire qu'elles ont générés. Au delà de son action en faveur de l'installation agricole, évaluable à travers des indicateurs chiffrés (nombre d'installations soutenues, nombre d'hectares achetés par la Foncière ou donnés au Fonds, nombre d'emplois créés,...), le Mouvement Terre de Liens est porteur d'effets collectifs positifs : préservation des ressources, contribution au développement éco-responsable des territoires, création de lien social, innovation sociale, éducation populaire... La validation, l'analyse et l'évaluation de ces effets est nécessaire pour mesurer convenablement l'impact de l'action de Terre de Liens sur le développement économique, social, environnemental des territoires.

La démarche engagée par Terre de Liens a deux objectifs :

- → Porter un regard analytique sur les activités de Terre de Liens afin de mieux connaître nos actions (localement et comme Mouvement), leurs implications et ainsi améliorer nos pratiques
- → Développer un argumentaire basé sur une évaluation des impacts de nos actions de manière à renforcer notre capacité de communication, vis à vis de nos partenaires techniques, financiers, des actionnaires et donateurs, ... et ainsi créer de l'échange et expliquer notre action.

Territoire d'expérimentation et de travail inter-régional au sein du Mouvement Terre de Liens, le Massif Central s'est saisi de ce thème, avec le soutien de Véronique Rioufol, chargée de mission «Débat Public». L'objectif : défricher le sujet et aboutir à une grille de critères de mesure de l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens.

L'année 2012 aura permis de mieux comprendre la notion d'utilité sociale et environnementale[7], de proposer une première liste de critères d'analyse et de participer à la constitution d'un groupe de travail national sur ce thème.

[6] Civam, ARDEAR, Terres Vivantes, Nature & Progrès, Accueil Paysan, Réseau des Boutiques Paysannes, Marchés Paysans et Terre de Liens Languedoc Roussillon

[7] Grâce à l'accueil d'un stagiaire – Pierre-Yves Lacombe – de mai à octobre 2012 sur ce thème

Nota Bene : Les éléments présentés ci-après sont extraits des travaux de Pierre-Yves Lacombe et de travaux collectifs menés en Massif Central. Ils montrent l'état d'avancement de la réflexion, sans toutefois en donner une vision définitive. L'action de Terre de Liens en Massif Central en 2013 prévoit de poursuivre ce travail, le chantier restant conséquent.

LA NOTION D'UTILITÉ SOCIALE

Ce sont les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui ont, les premiers, utilisé ce terme pour caractériser leurs activités, activités qui satisfont des besoins auxquels ni le marché ni la puissance publique ne répondent, ou s'ils le font, seulement de manière insatisfaisante ou incomplète. Sont ainsi qualifiées d'utilité sociale les activités qui répondent a minima aux critères suivants :

- Non-lucrativité : La priorité est donnée à la valeur d'usage du bien ou du service produit, c'est-à-dire que le projet en lui-même prime sur sa capacité à générer un profit monétaire.
- Gouvernance démocratique : Le projet doit être mené au travers d'une organisation juste, démocratique et participative.
- Générateur de lien social : L'activité doit avoir pour objectif de générer du lien social, de la cohésion au sein de la société et être au service du bien-être collectif.

On citera également la définition présentée par Jean Gadrey, économiste, dans son rapport pour la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale : « Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie) ».

Ces définitions nous offrent des éléments généraux de compréhension de la notion d'utilité sociale. Il faut toutefois rappeler que l'évaluation du caractère d'utilité sociale est liée aux spécificités de chaque territoire et se mesure localement au regard de besoins identifiés.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pour mesurer l'impact environnemental de son action, et notamment qualifier et quantifier la contribution à la préservation de l'environnement de ses fermes , Terre de Liens s'intéresse au diagnostic DIALECTE, outil de diagnostic agro-environnemental développé par Solagro. Déjà réalisé sur plusieurs de ses fermes, DIALECTE pourrait être utilisé comme :

- un outil de constat de la situation environnementale des fermes de Terre de Liens et de son évolution.
- un outil synthétique et pédagogique pour parler d'agriculture, pour animer des groupes locaux, pour favoriser l'échange sur les enjeux environnementaux d'une ferme.

Le Fonds et la Foncière Terre de Liens s'intéressent également à cet outil de diagnostic, en tant que propriétaire ayant contractualisé un bail rural environnemental avec des fermiers, pour mieux connaître les fermes achetées et aider à leur pilotage environnemental en concertation avec les fermiers.

ANALYSE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE : LES PREMIERS ÉLÉMENTS RETENUS

DIMENSION ÉCONOMIQUE

› Pour les fermiers

- Viabilité de la ferme : rémunération des fermiers / capacité à faire vivre l'outil
- Transmissibilité de l'outil
- Impact économique de la prise en charge du foncier par Terre de Liens : capacité d'investissement générée
- Sécurisation du parcours professionnel / retraite

› Pour les territoires

- Mobilisation d'épargne locale et de dons (en nombre de personnes et en €)
- Relocalisation de l'économie : valorisation locale des produits, développement de l'offre locale
- Impacts sur la dynamique du territoire : effet d'entraînement dans des dynamiques de création d'activité, sur l'implication d'autres acteurs dans dans le domaine agricole (associations, collectivités, ...)
- Création d'emplois
- Implication des collectivités locales : mobilisation d'argent public pour l'achat de foncier
- Spéculation foncière évitée : nombre d'hectares « sortis de la spéculation »

DIMENSION SOCIALE

› Pour les fermiers

- Réalisation d'un projet de vie : épanouissement personnel
- Relation fermier / propriétaire : Terre de Liens, propriétaire bienveillant ?
- Impact de l'existence des groupes locaux de citoyens
- Intégration du fermier dans le territoire

› Pour les territoires

- Revitalisation des territoires ruraux (augmentation du nombre d'habitants par exemple)
- Création de lien social et contribution à l'attractivité des territoires ruraux

› Pour les citoyens

- Degré de mobilisation citoyenne : nombre d'adhérents, de bénévoles, d'actionnaires, de donateurs
- Intensite, fonctionnement de la vie associative: nombre de réunions associatives, de débats, d'interventions.
- Education populaire : mesure du nombre de personnes impliquées dans la question agricole non issues du milieu agricole ; nombre de participants à des réunions d'information et de sensibilisation, outils de diffusion mis en place

En matière d'innovation sociale, on peut souligner dans l'action de Terre de Liens :

- l'appui à des acquisitions collectives innovantes
- la capacité d'inventer des montages juridiques, financiers
- la circulation des informations, la recherche d'une reproductibilité (transférabilité) des modèles
- la volonté de « relier des mondes » qui n'étaient pas appelés à se rencontrer
- un fonctionnement en interne du Mouvement qui laisse la place à l'échange, à la co-construction dans un souci de diversité et de mixité.

TERRE DE LIENS CRÉE DU LIEN SOCIAL, MET EN DÉBAT LA QUESTION DU FONCIER AGRICOLE ET PERMET L'APPROPRIATION DES ENJEUX AGRICOLES, TERRITORIAUX PAR LE PLUS GRAND NOMBRE. RÉCIT D'UNE VISITE À LA FERME DES RAUX

Marc Vialle, administrateur Terre de Liens Auvergne
Il ne fait pas bien chaud en cet après-midi du dimanche 2 décembre à Gerzat (Puy-de-Dôme) ! Vent froid, averses, ciel gris et bas...Et pourtant de plus en plus de monde se presse sous le hangar de stockage des céréales. Sans doute l'odeur du vin chaud et du café qui attend les visiteurs sur la grande table dressée près des cellules à grain. Mais plus sûrement pour entendre Chantal et Jean-Sébastien GASCUEL raconter l'histoire de la ferme : leur installation en 1984 à la suite des parents de Chantal, une partie du foncier à racheter dès l'installation avec un endettement important à la clé.

La ferme produira pendant longtemps uniquement les cultures classiques de la Limagne : céréales, betteraves, oléagineux. Puis l'élevage de poulets de chair sera introduit avec la vente à la ferme, et enfin, en 2005, conversion à l'agriculture biologique. Aujourd'hui, les recherches et expérimentations sont nombreuses : mise en place de rotations longues, plantation de 6 ha en agro-foresterie, semences fermières, association de cultures, etc.

Mais ce qui amène la cinquantaine de visiteurs ce jour-là est aussi le projet de rachat de 46 ha (aujourd'hui possédés par un GFA familial, dont 3 des associés souhaitent vendre leurs parts) par Terre de Liens. Une collecte de promesses d'apport a été lancée début octobre pour réunir 196 200 € et, 2 mois après, environ 40 % de la somme est déjà annoncée avec 130 souscripteurs. La visite de ce jour doit permettre d'informer, dans les lieux, ceux qui ont déjà répondu à l'appel, mais aussi de mobiliser de nouveaux apporteurs. Les invitations ont été transmises par tous les canaux possibles : médias locaux, réseaux militants, amis de la famille...Et la diversité des personnes présentes montre que cette question de « La terre : une ressource menacée » intéresse un large public. La situation de la ferme, à 15 km de Clermont-Ferrand, en pleine zone péri-urbaine, sur les riches terres de la Limagne, constitue un enjeu de premier plan pour maintenir une agriculture vivante dans ce secteur.

Pour Terre de Liens Auvergne et les fermiers, l'achat de la ferme des Raux permet d'abord de maintenir l'unité foncière (les 46 ha sont regroupés autour des bâtiments) et de poursuivre l'activité sans endettement. Mais c'est aussi soustraire ces terres à la spéculation foncière et préserver la possibilité de permettre une (ou plusieurs) installation(s) en agriculture biologique dans les années à venir, après le départ en retraite de Chantal et Jean-Sébastien.

TERRE DE LIENS PARTICIPE À PRÉSERVER LE PATRIMOINE QU'EST LA TERRE, EN Y ASSOCIANT DES CITOYENS, DES AGRICULTEURS, DES NATURALISTES, DES ACTEURS DU TERRITOIRE. TOUR DE PLAINE SUR LA FERME DU CHAMPLANIER À CHAMBONCHARD (23)

Une journée « Tour de Plaine » est une visite participative sur une ferme Terre de Liens. Animée par un intervenant compétent (René Becker, formateur en bio-dynamie), elle consiste à inviter les bénévoles et les structures partenaires à lire le paysage agricole d'une ferme, puis faire l'inventaire détaillé de ses infrastructures agro-écologiques (champs, forêts, haies, murets de pierres, etc.) et de sa biodiversité (plantes cultivées et sauvages, oiseaux, insectes, mammifères, etc.). Enfin, la reconnaissance de plantes bio-indicatrices permet d'évaluer le type et l'état du sol.

A partir de cet état des lieux précis de la biodiversité de la ferme, une discussion s'engage avec le fermier, pour comprendre ses choix culturaux et déterminer ensemble les clauses à insérer dans le bail rural environnemental.
Une journée de ce type a été organisée en juin 2012 par Terre de Liens Limousin sur la ferme du Champlanier à Chambonchard (23). Elle a réuni 18 personnes dont une personne du conseil général de l'Allier (Auvergne) et une personne du Pays Combrailles en Marche. Le maire de Chambonchard a également tenu à participer à une partie de la journée.

Le retour des participants a été très positif, qui voient ainsi le côté concret de leur engagement à Terre de Liens, enrichissent les discussions de leurs propres connaissances (ornithologie, botanique, territoire etc.) et repartent avec d'autres connaissances complémentaires, dans une large palette de sujets touchant au monde agricole mais aussi à l'humain et son environnement: histoire de l'agriculture, comment lire un paysage agricole, reconnaître des plantes bio-indicatrices, usages traditionnels des plantes, être fermier, le bail rural environnemental...

Jean Claude Moutte, administrateur Terre de Liens Limousin
« Cette journée fut pour moi l'une des plus réussies de l'année. Battre la campagne en présence d'un intervenant de la qualité de René Becker, véritable puits de science, m'a littéralement subjugué. Nous nous arrêtions à chaque pas pour reconnaître une plante, un animal, toucher la terre, et avec des mots simples il nous expliquait ce que cela voulait dire: « cette plante ne pousse que dans un sol acide », « la terre a une odeur de vase car l'eau de la rivière a débordé et asphyxié le sol », « le crapaud sonneur à ventre jaune est une espèce protégée qui pond ses œufs dans les ornières des chemins forestiers », « les racines de valériane sont très efficaces pour trouver le sommeil et se relaxer ». Et plus la nature livrait ses secrets par l'intermédiaire de l'œil expert de René, plus je prenais conscience de l'immensité de ce qu'on peut apprendre en observant. La nature est extraordinaire, elle parle. Avant pour moi, Terre de Liens c'était installer des paysans. Aujourd'hui je mesure ce que cela signifie: c'est se mettre tous ensemble, fermiers, citoyens, élus, partenaires, pour préserver ce patrimoine universel qu'est la vie dans toute sa diversité. Je continuerai de participer à ces journées, si instructives, et si spécifiques au mouvement Terre de Liens. »

Conclusion

TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL CONTRIBUE À L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS ET À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Par son action en Massif Central, Terre de Liens permet

- → le maintien d'activités agricoles en zones rurales comme source d'activité économique, d'emploi, de sécurité alimentaire, de lien social
- → l'arrivée de porteurs de projet et de leur famille, pour entreprendre en Massif Central
- → le soutien à des formes d'agriculture, qui ont du mal à émerger et sont porteuses de bénéfices sociaux, économiques et environnementaux pour les territoires
- → l'émergence de nouvelles formes de solidarité, humaine et financière, entre urbains et ruraux, producteurs et consommateurs, entre générations, etc.

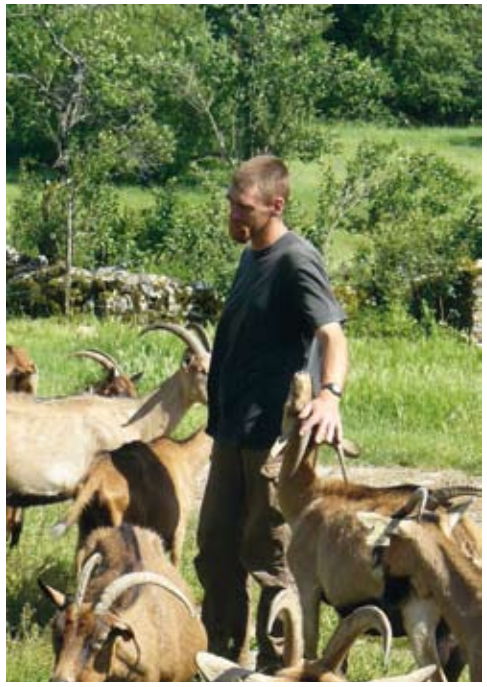

© Freddy Le Saux

TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL CONSOLIDE L'ACTION DE CHAQUE ASSOCIATION RÉGIONALE DE CE TERRITOIRE

La démarche collective et inter-régionale en Massif Central, animée par l'association nationale Terre de liens, permet de renforcer les actions locales grâce :

- → à la mobilisation de l'ensemble des compétences du réseau de Terre de Liens, en Massif Central. Les rencontres inter-collectivités l'ont montré. A côté de l'indispensable mobilisation locale, notamment celle des élus locaux, c'est l'échange d'expériences entre territoires, la capacité à produire du transfert de savoir-faire, le regard extérieur qui permet d'avancer vers des solutions nouvelles et adaptées.
- → à la mobilisation d'un réseau de collectivités « agissantes » et la valorisation des actions menées, source de références techniques, juridiques, humaines en matière d'accès au foncier agricole
- → au développement d'outils d'intervention, de formation. Chacun ne crée pas des outils seul dans sa région. C'est là la force de la démarche collective : mieux « s'équiper » techniquement, juridiquement pour répondre aux enjeux des territoires locaux.
- → à la capitalisation et la valorisation de savoir-faire, dans une démarche de recherche-action à l'échelle du territoire Massif Central, qui présente une réalité et des défis à relever communs.

L'intervention de Terre de Liens en région est démultipliée grâce à l'existence du programme en Massif Central et aux ressources humaines, techniques qu'il met à disposition de ce territoire.

© Freddy Le Saux

LES PERSPECTIVES POUR TERRE DE LIENS EN MASSIF CENTRAL EN 2013

Le programme que Terre de Liens développe en Massif Central s'articule autour de trois ambitions :

- → consolider l'animation territoriale grâce à une dynamique de travail en commun à l'échelle du Massif Central, venant ainsi appuyer le travail mené sur les territoires par les associations régionales de Terre de Liens.
- → développer un travail en réseau permettant l'échange d'expériences et de savoirs-faire, la consolidation de partenariats et la participation à des champs d'expérimentation.
- → exprimer la plus-value Massif Central, dans chacune des actions collectives menée.

En 2013, le programme de Terre de Liens en Massif Central se donne quatre objectifs :

Objectif 1 : Capitalisation / Valorisation / Communication

Organisation d'un colloque à Clermont-Ferrand à l'automne 2013, visant à présenter les expériences menées en Massif Central par Terre de Liens, notamment en matière d'accompagnement de collectivités et d'acquisition / gestion de fermes ; à valoriser les acquis et présenter un « point d'étape » sur le réseau des fermes Terre de Liens en Massif Central ; à capitaliser les savoirs-faire en matière d'accompagnement de projets agri-ruraux ; à présenter les partenariats techniques et territoriaux développés et à dresser des pistes pour l'avenir en matière d'accès collectif et solidaire au foncier agricole bâti et non bâti en Massif Central.

Objectif 2 : Accompagnement de collectivités

Terre de Liens et les associations territoriales du Massif Central poursuivront en 2013 leur travail d'accompagnement de collectivités dans leur approche de la question foncière et de l'installation agri-rurale.

Objectif 3 : Analyse de pratique et partenariats

• Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens

Terre de Liens en Massif Central poursuivra sa participation à la construction d'une grille d'analyse, en lien avec la démarche que Terre de Liens a engagée au niveau national.

• Développement et consolidation de partenariats, locaux, régionaux et inter-régionaux

En 2013, Terre de Liens organisera ou participera à des réunions d'échange et d'inter-connaissance avec les partenaires à l'échelle du Massif Central, à l'image du travail mené avec les SAFER en 2012. Elle mobilisera également les partenaires en région sur les travaux menés par Terre de Liens en Massif Central. Par ailleurs, Terre de Liens poursuivra sa participation aux dynamiques associatives agri-rurales existantes à l'échelle du Massif Central.

Objectif 4 : Coordination / Consolidation du réseau

Chaque région du Massif Central dispose d'une association territoriale de Terre de Liens, qui a son fonctionnement propre. La démarche collective menée à l'échelle du Massif Central, incarnée par la mission de coordination à mi-temps, permet :

- → l'expérimentation de nouveaux modes d'action à l'échelle des territoires et « l'outillage » des équipes de Terre de Liens en région ;
- → la consolidation, la validation des savoirs-faire développés ;
- → la capitalisation des acquis et leur valorisation vers l'ensemble du Mouvement et vers les partenaires
- → une communication collective sur les réalisations de Terre de Liens en Massif Central : accompagnement de collectivités, achat et mise à bail de fermes, …

Par ce programme d'action, Terre de Liens poursuivra en 2013 son travail de mobilisation des citoyens et des collectivités pour un accès collectif et solidaire au foncier agricole en Massif Central.

© Aurélien Brohon

Contacter les associations régionales de Terre de Liens en Massif Central

› TERRE DE LIENS AUVERGNE

9 rue Sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand

tdlauvergne@terredeliens.org

› TERRE DE LIENS LIMOUSIN

12 rue Frédéric Mistral
87100 Limoges

c.godinot@terredeliens.org

› TERRE DE LIENS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Maison des associations
Boîte aux lettres NN5
Chez GAB 21
2 rue des corroyeurs
21068 Dijon Cedex

m.salieres@terredeliens.org

› TERRE DE LIENS MIDI-PYRÉNÉES

Place de la Gare
46300 Gourdon

mp@terredeliens.org

› TERRE DE LIENS RHÔNE-ALPES

10 bis rue Jangot
69007 Lyon

o.joly@terredeliens.org

› TERRE DE LIENS LANGUEDOC-ROUSSILLON

25 rue Croix Haute
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort

v.pommet@terredeliens.org

© Aurélien Brohon

Terre de Liens en Massif Central
Emmanuelle Petitdidier, coordinatrice
e.petitdidier@terredeliens.org
114 route d'Avallon - 58140 Lormes
09 70 20 31 38 / 06 42 63 21 74

Crédit Photos :
Agence des Territoires 2012, Aurélien Brohon, Freddy Le Saux,
Jean-Christophe Tardivon, Terre de Liens
Cartographie : Emmanuelle Bournay

Coordination de la rédaction : Emmanuelle Petitdidier
Conception / graphisme : Nicolas Pruvost
Impression : imprimerie Néotypo